

# Gouy-lez-Piéton

Adresse	Rue de la Station, 6181 Gouy-lez-Piéton	Ligne(s) SNCB	117 (Braine-le-Comte – Luttre)
Visite	11/06/2023 à 18h50 par NAV3		

GARE

PANG



Note : Sauf mention contraire, les données et images figurant dans cette fiche sont celles qui ont été captées le jour de la visite de terrain, tel qu'indiqué ci-dessus.

## TABLEAU SYNTHÉTIQUE

### FRÉQUENTATION :

Les comptages SNCB de 2019 (pré-COVID) indiquent un nombre moyen quotidien de :

**109** voyageurs entre le lundi et le vendredi;

**15** le samedi ; et

**13** le dimanche



## BÂTIMENT DE GARE : Non

Accessible aux voyageurs : /

<b>BÂTIMENT</b>	Guichets	/	Automate(s) SNCB	/
	- Heures d'ouverture (Lun - Ven)	/	Ecrans trains au départ	/
	- Heures d'ouverture (Sam, dim, fériés)	/	Affiches jaunes	/
	Salle d'attente	/	Toilettes	/
	- Heures d'accueil (Lun - Ven)	/	Restauration	/
	- Heures d'accueil (Sam, dim, fériés)	/	Commerces	/
	Places assises	/		
<b>Notes :</b> Le bâtiment de gare, qui était dans un état de grand délabrement, a finalement été démoli en décembre 2022. On reconnaîtra son emplacement à l'étendue de gravier derrière l'abri de quai le long de la voie 1.				

## INTERMODALITÉ

<b>STAT IONNEMENT</b>	Places de parking (total)	15	<b>CORRESPONDANCES</b>	Trains	Non
	- type	Infrabel		Bus TEC	Oui
	- gratuit ?	Oui		- horaires	Pas le week-end
	Places pour vélos (couvertes)	0		- nombre de lignes	1
	Places pour vélos (non couvertes)	8		- ligne(s) Express	Non
	- occupation (couvert + non couvert)	0%		Taxis	Non
	- gratuit ?	Oui		RAVeL	Oui
	Voitures partagées	Non		- Signalisation RAVeL	Non
	Vélos partagés / Trotinettes	Non		Autres itinéraires promenades	Non
<b>Notes :</b> Un parking ad hoc pour voitures, dont le terrain est la propriété d'Infrabel, est situé au bout de la rue de la Station, après le passage à niveau et au pied du canal. Un râtelier pour le stationnement des vélos est disposé entre l'accès au quai 2 et l'abri qui s'y trouve.			<b>Notes :</b> La gare est desservie par la ligne 167 du TEC (La Louvière-Luttre) via l'arrêt « SNCB » situé à une centaine de mètres dans la rue de la Station. Cette desserte ne concerne toutefois que quelques trajets aux heures de pointe du lundi au vendredi.		

## INFRASTRUCTURE ET ÉQUIPEMENT

<b>INFRASTRUCTURE</b>	Nombre de voies à quais	2	<b>EQUIPEMENT (QUAIS)</b>	Abris de quais	Oui
	Nombre de quais	2		- Places assises sous abris	Oui
	- Hauteur	28 cm		Sièges/bancs (hors abris)	Oui
	- Revêtement	Cendrée/gravier		Places assises (nombre total)	6 (3 par quai)
	Eclairage LED	Oui		Automate(s) SNCB	Oui
	Ascenseur(s)	Non		Ecran(s) trains au départ	Non
	Escalator(s)	Non		Affiches jaunes	Oui
	Couloir sous voies	Oui		Haut-parleurs	Oui
	Passerelle surplombant voies	Non		Afficheurs de quai	Oui
	Traversée à niveau	Non		Panneaux nom de gare	Oui
	Passage à niveau	Oui		Horloge(s)	Non
				Poubelles	Oui
<b>Notes :</b> Une portion du quai bordant la voie 1 est revêtue de dalles, là où se tenait naguère le bâtiment de gare. On accède aux quais à hauteur du passage à niveau.			<b>Notes:</b> On trouve trois abris d'un ancien modèle sur les quais : deux à la voie 1, dont un avec sièges, et le troisième à la voie 2. Un mât a été planté pour l'ajout futur d'une nouvelle horloge.		



## PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

## SÉCURITÉ ET PROPRETÉ

PMR	Parking PMR	Non	SÉCURITÉ ET PROPRETÉ	Messages audio « Train en passage »	Oui
	- Nombre	0		Connexion mobile/4G	5/5
	Accueil PMR	Non		Borne d'appel d'urgence	Non
	Facilité accès gare	Non		Caméra(s) de sécurité	Non
	Facilité accès quais	Non		Affiche numéro Securail	Oui
	- Tous les quais ?	/		Clôtures entre les voies	Non
	Dalles podotactiles	Non		Tapis anti-trespassing	Non
	Rampe mobile	Non		Vandalisme, tags et graffiti	Très peu
	Boucle d'induction	Non		Etat de propreté général	7/10
Notes : Si les personnes à mobilité réduite ne rencontreront aucun obstacle majeur sur leur parcours, aucun aménagement spécifique n'a jusqu'ici été prévu pour leur accueil.		Notes: On a déjà vu pire, mais on voit surtout mieux de nos jours. Les installations vieilles n'encouragent pas au respect de la propreté, notamment dans les abris.			

## EN IMAGES

### ABORDS, ACCÈS ET ACCUEIL EN GARE

Le point d'arrêt est situé au bas de la rue de la Station, qui s'arrête au bord du canal Charleroi-Bruxelles et du RAVeL qui le longe. Le passage à niveau n°78 doit être franchi avant l'arrivée du train par les voyageurs empruntant un train vers Luttre à la voie 1. On accède aux quais par d'étroits chemins de part et d'autre du passage à niveau. Derrière le quai de la voie 1 se trouve un chemin en dur menant à l'escalier qui permet d'accéder au pont franchissant le canal.

Accès au PANG à partir du parking et du RAVeL

Abords dans la rue de la Station... (photo du 27/08/2023)



Accès au quai longeant la voie 2

Accès principal au quai de la voie 1



Le nouveau pont surplombant le canal et le point d'arrêt passe au-dessus des quais environ à mi-longueur

## PARKING ET CORRESPONDANCES

Les voitures trouveront un emplacement de stationnement au-delà du passage à niveau en venant par la rue de la Station. Ce parking ad hoc, sur un terrain qui est la propriété d'Infrabel, surplombe le RAVeL et le canal qu'il longe. Les deux-roues pourront être attachés à un râtelier posé dans l'herbe entre le chemin d'accès et l'abri de quai à la voie 2. L'arrêt de bus « SNCB » est situé à une centaine de mètres du point d'arrêt dans la rue de la Station, après le carrefour avec la rue de la Fléchère descendant du pont sur le canal. Cette halte du TEC n'est toutefois desservie que par quelques trajets quotidiens, du lundi au vendredi uniquement, du bus 167 assurant une desserte fine des lieux de vie situés entre Luttre et La Louvière. Quant au RAVeL le long du canal, il est un maillon important de plusieurs itinéraires de randonnée.

Le parking ad hoc au pied du canal



Le râtelier pour vélos se trouve sur le quai, voie 2



L'arrêt de bus « SNCB » dans la rue de la Station (photo du 27/08/2023)



Une desserte TEC assez limitée vers Luttre, comme vers La Louvière de l'autre côté de la rue (photo du 27/08/2023)

## BÂTIMENT, SALLE D'ATTENTE ET GUICHET(S)

C'est en décembre 2022 que l'ancien bâtiment de gare de Gouy-lez-Piéton a été démoli par Infrabel, non sans susciter de vives protestations des autorités communales de Courcelles (voir Remarques particulières ci-dessous). Le guichet que ce bâtiment abritait semble déjà avoir été fermé vers la fin des années 1970. De très longues années se sont donc écoulées avant que les voyageurs de Gouy n'aient pu retrouver, grâce à l'installation de l'automate, la possibilité d'acheter un titre de transport avant de monter dans le train. Une étendue de gravier, remarquablement plane et bien délimitée, a pris un peu cyniquement la place de l'ancien bâtiment. Est-elle appelée un jour à accueillir un grand abri de quai de nouvelle génération ? On peut rêver, bien sûr. Disons simplement qu'un parterre plus vert n'aurait pas autant dénoté...

Une étendue de gravier là où se tenait l'ancien bâtiment de gare



L'automate assure la fonction de guichet depuis son placement le long de la voie 2



## QUAIS : ACCÈS ET ÉQUIPEMENT

Les deux quais du point d'arrêt de Gouy-lez-Piéton sont toujours typiques des haltes d'il y a un demi-siècle. Ils sont bas et principalement recouverts de gravier/cendrée, à l'exception de la section du quai longeant la voie 1 à hauteur de l'ancien bâtiment de gare, qui est revêtue de dalles. L'extrémité des quais, où n'embarquent et ne débarquent des voyageurs qu'excessivement rarement, est envahie par la végétation à la belle saison. La SNCB a toutefois déjà remplacé l'ancien éclairage des quais par des LED, dans un souci tant économique qu'écologique. On trouve à Gouy-lez-Piéton trois abris de quai, dont deux le long de la voie 1. Un de ces deux abris, naguère littéralement adossés à l'ancien bâtiment de gare, accueille un banc de trois places. A la voie 2, le banc est disposé à côté de l'abri. Ces abris, de style Isobelec, commencent à souffrir de la corrosion. Des poubelles et des panneaux d'information de nouvelle génération sont installés sur chaque quai. L'ensemble actuel est un hybride assez fonctionnel entre une infrastructure ancienne et un équipement parfois moderne généralement suffisant.

Vue des quais, en direction de Pont-à-Celles et Luttre

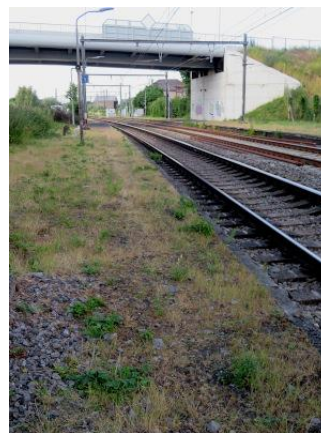


Vue du bout des quais, en direction de Godarville et Manage

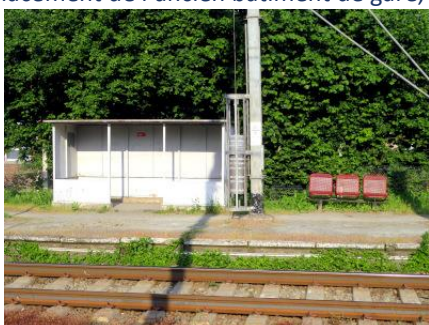




Revêtement : une section en dalles à hauteur de l'emplacement de l'ancien bâtiment de gare, voie 1



A l'extrémité des quais, c'est du gravier dans lequel pousse une végétation luxuriante en été...



Abri de quai et banc, voie 2, vu du quai opposé



Ce même abri en gros plan



Poubelle de nouvelle génération à la voie 1



Ce sont déjà des LED qui éclairent le point d'arrêt

## INFORMATION AUX VOYAGEURS

L'information aux voyageurs relève des standards actuels de la SNCB, tant au niveau de l'équipement que de la diffusion écrite ou vocale. Une amélioration conséquente pourrait néanmoins être apportée dans la localisation précise de l'endroit où démarrent les bus de substitution lors des interruptions de circulation des trains. Etant donné la situation en cul-de-sac du point d'arrêt, il ne devrait pas être compliqué d'indiquer plus précisément d'où partent ces bus, tant dans le fléchage qu'au niveau des affiches sur les quais. A Gouy-lez-Piéton, nous constatons une fois encore que l'information donnée est *a minima*. Or, nous tenons à rappeler que de nombreux voyageurs découvrent souvent en dernière minute que les trains ne circulent pas, rendant la localisation précise du point de départ des bus de substitution particulièrement stressante.

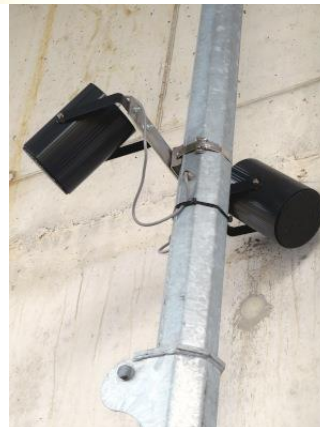
Le nom du point d'arrêt est correctement affiché à quai



L'écran de l'automate renseigne les départs en temps réel



Les informations imprimées concernant les circulations figurent dans des panneaux modernes sur chaque quai



Des haut-parleurs de dernière génération diffusent des messages vocaux



Le fléchage concernant le point de départ des bus de substitution est minimaliste et peu précis

## DESSERTE

Le point d'arrêt non gardé (PANG) de Gouy-lez-Piéton est desservi:

**EN SEMAINE**, entre 5h58 et 21h04, par

- les trains suburbains de la liaison S62 (Charleroi-Central – Luttre via La Louvière), à cadence horaire, dans chaque sens ; le dernier train (21h04) en provenance de Luttre étant limité à La Louvière-Sud ;
- avec un renfort de trains S62 aux heures de pointe matinales et vespérales ;

**LE WEEK-END**, entre 7h06 et 22h56, par



- des trains locaux (L) de la liaison en boucle Charleroi-Central – Charleroi-Central (par les lignes 124, 112 et 117), circulant toutes les deux heures dans chaque sens.

Pour la petite histoire, notons que les trains de cette liaison en boucle ne sont pas affichés comme tels sur les écrans ou les affiches jaunes en gare de Charleroi-Central. La destination finale des trains est affichée comme étant La Louvière, qu'ils effectuent la boucle par la ligne 112 (via Piéton) ou par la ligne 117 (via Luttre et Manage). Dans les faits, cependant, les trains poursuivent leur parcours au-delà de La Louvière pour revenir vers Charleroi.

## REMARQUES PARTICULIÈRES



1. Cette vue prise depuis le pont surplombant le canal permet de se faire une excellente idée de l'emplacement exact du point d'arrêt. Ainsi, en parcourant l'image de gauche à droite, on reconnaît successivement le canal Charleroi-Bruxelles, le RAVeL longeant le canal sur la droite, la rampe reliant ce RAVeL au point d'arrêt et à la rue de la Station, le parking du point d'arrêt, le point d'arrêt lui-même avec l'étendue de gravier où s'élevait l'ancien bâtiment de gare, et enfin les habitations de Gouy-lez-Piéton. A droite, on voit également le long escalier reliant le point d'arrêt au pont. Ce dernier est un nouvel ouvrage inauguré en novembre 2021. Les habitants de la localité avaient été surpris par la décision ministérielle de

février 2019<sup>12</sup> de fermer de toute urgence l'ancien pont, dont il était craint qu'il puisse s'effondrer à tout moment. Afin de maintenir la liaison entre les deux rives du canal lors des travaux, un ouvrage provisoire avait alors été installé dans le prolongement de la rue de la Station, rendant au passage à niveau n°78 sa pleine utilité.

2. Un étrange dispositif est posé au pied du quai de la voie 1, environ à mi-longueur de l'étendue de gravier marquant l'emplacement de l'ancien bâtiment de gare. Il s'agit d'un piquet d'environ 1,50m auquel est accrochée à la verticale une réglette en partie abîmée abritant un néon. De l'extrémité inférieure du support s'échappe un câble isolé reliant le dispositif à un des poteaux d'éclairage du quai. Notre visite s'étant déroulée bien avant la tombée de la nuit, nous n'avons pu vérifier le fonctionnement de cet appareil au placement insolite. Celui-ci ne figure pas sur nos photos d'archive et nous ignorons la raison de sa présence à cet endroit, a fortiori depuis l'installation de l'éclairage LED dans le point d'arrêt.



3. La démolition de l'ancien bâtiment de gare de Gouy-lez-Piéton en décembre 2022 a alerté les médias régionaux en raison d'un conflit ayant opposé Infrabel à la commune de Courcelles. Les anciens bâtiments de gare sont généralement la propriété de la SNCB avant que celle-ci ne décide de les mettre en vente ou leur trouve une nouvelle affectation en concertation avec les communes. La gare de Gouy-lez-Piéton était un rare exemple d'un

<sup>1</sup> [Ouverture du nouveau pont de Gouy-lez-Piéton - La DH/Les Sports+ \(dhnet.be\)](https://www.dhnet.be)

<sup>2</sup> [Le nouveau pont de Gouy-lez-Piéton inauguré la semaine dernière ! \(wallonie.be\)](https://www.wallonie.be)



bâtiment détenu par Infrabel (à l'instar de l'espace servant de parking pour les voitures). Au début 2022, Infrabel avait introduit une demande de permis de démolition, qui avait été refusée par le Fonctionnaire délégué de la Région wallonne au motif que l'instabilité du bâtiment telle qu'avancée par Infrabel n'était en rien démontrée. Après un recours au terme duquel elle avait été une nouvelle fois déboutée, Infrabel avait alors entrepris de démonter la toiture pour procéder à un désamiantage. La commune de Courcelles avait ensuite fait arrêter les travaux, ceux-ci n'étant couverts par aucun permis, et mandaté un ingénieur en stabilité dont la conclusion avait illustré le caractère absurde de toute l'affaire : selon lui, les travaux de toiture fraîchement entrepris avaient entraîné une instabilité dont le danger imminent justifiait une démolition rapide ! De leur côté, les autorités communales avaient expliqué leur colère par leur souhait de faire rénover le bâtiment et de lui trouver une nouvelle affectation à hauteur de sa valeur patrimoniale<sup>3</sup>. Cet argument nous étonne : le bâtiment n'était-il pas à l'abandon depuis fort longtemps ? La photo ci-dessous, prise le 11 juillet 2010, plus de douze ans avant la démolition, montre qu'il était déjà bien temps d'agir à l'époque...



## EVALUATION

Les comptages de voyageurs montés à Gouy-lez-Piéton menés par la SNCB tant en 2019 qu'en 2022 montrent qu'une centaine de personnes utilisent le point d'arrêt pour leurs déplacements quotidiens du lundi au vendredi. Ce nombre est appréciable lorsqu'on tient compte de la situation géographique de la localité qui, sans être perdue au milieu de nulle part, est relativement enclavée.

A quelques aménagements près, l'infrastructure et l'équipement du point d'arrêt sont vieillots mais assez fonctionnels pour un public valide. Les personnes à mobilité réduite rencontreront cependant d'évidentes difficultés du fait de la hauteur et du revêtement des quais et des accès étagés et peu planes. Le manque d'entretien des quais au-delà du pont est particulièrement évident à la belle saison, lorsque la végétation envahit la superficie.

Sachant que la SNCB est occupée à moderniser l'ensemble de ses installations selon un calendrier élargi et en fonction des moyens disponibles, on peut se projeter dans l'avenir et imaginer ce à quoi pourrait ressembler le point d'arrêt dans un avenir plus ou moins proche. Un aspect nous paraît évident : il importe de mieux l'intégrer dans son

<sup>3</sup> [Courcelles : Infrabel démolit la gare de Gouy-lez-Piéton sans permis - Télévision locale de Charleroi et sa région - Thuin - Chimay - Basse Sambre \(telesambre.be\)](#)

environnement immédiat. Comment justifier, même aujourd'hui, qu'on ne trouve dans les installations aucune indication (fléchage, affiche ou autre) de la proximité immédiate du RAVeL ?

Avec un peu de bon vouloir, la SNCB et les autorités communales pourraient y développer un « Arrêt vert », concrétisant la vision d'un tourisme de proximité où l'on promeut le voyage en train pour atteindre un lieu de promenade pédestre ou cycliste, avec – pourquoi pas ? – l'aménagement d'une station de vélos partagés à louer entre début avril et fin octobre. Si cette idée devait germer le long de la ligne 117, c'est assurément à Gouy-lez-Piéton qu'elle trouverait sa meilleure réalisation du fait de l'espace disponible...



*[Le 11 juin 2023, la Desiro 08591 démarre de la voie 1 à Gouy-lez-Piéton après avoir marqué l'arrêt. Elle assure le train L4368 (Charleroi-Central 17h52-Charleroi-Central 19h23 via La Louvière-Sud et Luttre), qui effectue une boucle par les lignes 112 et 117 avant de revenir à son point de départ.]*

**Le contenu de cette fiche n'engage que l'asbl navetteurs.be. Pour tout commentaire, veuillez écrire à [contact@navetteurs.be](mailto:contact@navetteurs.be).**